

Dunkerque: un tiers des paquets de cigarettes viendrait du marché parallèle

PUBLIÉ LE 18/12/2013

Par OLIVIER TARTART

Selon une enquête réalisée cet été et publiée ce mois-ci dans « Le Losange », le bulletin mensuel de la Confédération des buralistes, 33,18 % des paquets de cigarettes proviennent du marché parallèle, c'est-à-dire de l'étranger ou des réseaux de contrebande ou de contrefaçon. Un chiffre que conteste Patrick Falewee, président de la chambre syndicale du Nord Dunkerque-Hazebrouck, inquiets pour des buralistes durement touchés par l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les augmentations du prix du tabac et l'arrivée de la cigarette électronique.



Menée cet été dans 188 villes françaises, l'enquête menée par l'institut indépendant et spécialisée MSIntelligence est formelle : 33,18 % des paquets ramassés à Dunkerque proviennent du marché parallèle. Un chiffre qui place la ville à la 18e place du classement national et qui s'explique en grande partie par la proximité de la Belgique et de la « Tabacco Road » installée à la frontière.

Un chiffre qui ne reflète pas du tout la réalité, selon Patrick Falewee, président d'une chambre syndicale qui représente les 170 buralistes présents de la mer du Nord jusqu'à La Chapelle-d'Armentières. « Cette enquête, réalisée en juillet n'a pas été faite au bon moment : les clients sédentaires sont partis et ne sont pas compensés par les touristes. Elle sous-estime la réalité : pour nous, le chiffre serait plutôt de 50 à 60 % ! On a moins le sentiment d'être touchés par les vendeurs à la sauvette ou le trafic de gros volume mais nos ex-clients vont deux à trois fois par semaine en Belgique. »

« Tout le monde va en Belgique (...). C'est l'exode. »

Pointant le manque d'harmonisation du prix du tabac au niveau européen, Patrick Falewee insiste sur le nombre de commerces partis en fumée ces dernières années. « Depuis que j'ai repris la présidence il y a huit ans, on a perdu plus de 60 tabacs dans notre secteur. Douze en centre-ville de Dunkerque. Tout le monde va en Belgique, pour la restauration, acheter des plantes, du tabac ou du carburant. C'est l'exode. Et notre centre-ville se meurt. »

Patrick Falewee exprime surtout l'exaspération d'une profession guère épargnée ces derniers temps : augmentation régulière du prix du tabac, interdiction de fumer dans les lieux publics, obligation de conformer à la règle européenne des 10 cartouches par achat à l'étranger, sans oublier l'arrivée de la cigarette électronique. « Cette enquête est la 3e, la première à être publiée. On va se battre pour qu'elle ne soit pas faite en juillet ! Avec l'augmentation de la TVA en janvier et les 10 cartouches (comment les Douanes peuvent-elles vérifier que les achats ne sont pas pour une consommation personnelle ?), le fossé se creuse. À chaque fois, on a perdu du volume. On n'arrive plus à faire

face, on essaie de se diversifier, nous ne sommes plus des débiteurs de tabacs mais des buralistes multiservices. Nous allons mener un combat pour l'e-cigarette, produit qui, comme le spécifie le Code des impôts, ne devrait être vendu que chez le buraliste. Les commerces qui ont fleuri ces derniers mois parlent de marques pour vendre leurs produits mais ils n'en ont pas le droit ! On attend de connaître l'appel du procès de Toulouse et le sort réservé à la plainte déposée à Paris, qui pourraient faire jurisprudence. »

L'enquête

Réalisé en juillet par un institut spécialisé et indépendant (MSIntelligence), ce « **ramasse-paquets** » concerne 118 villes où 11 300 paquets vides ont été collectés dans des endroits ciblés (rues passantes de centre-ville ou quartiers résidentiels, par terre ou poubelles publiques faciles d'accès, en négligeant les endroits touristiques) pour en déterminer l'origine.

Cette enquête participe à l'étude Projet Star, menée depuis 2006 par le cabinet KPMG dans les pays de la Communauté européenne. Elle s'appuie sur ces enquêtes « ramasse-paquets » régulièrement menées de manière statistique dans des **villes ciblées** et sur les propos recueillis auprès d'un large échantillon de fumeurs (1 000 entretiens qualifiés). Selon KPMG, 22,6 % des cigarettes fumées en France en 2012 ne provenaient pas du réseau des buralistes (les trois-quarts viendraient de la contrebande-contrefaçon).

Avec 33,18 % de paquets venant du **marché parallèle** (légal et illégal), Dunkerque se place à la 22e place d'un classement dominé par Thionville (86,91 %), Perpignan (55,65 %) et Anglet (50,81 %). Trois villes frontalières, comme Dunkerque, touchées de plein fouet par l'exode des fumeurs vers des voisins européens qui taxent moins fortement le tabac.

L'enquête montre que la « **France profonde** » n'est pas épargnée : comme en témoignent les exemples de Joué-les-Tours (6e avec 46,85 %), Aurillac (11e avec 39,13 %) ou Cholet (16e avec 34,68 %). Voilà qui ne soulagera pas le blues des buralistes français.

En chiffres

33,18

C'est le pourcentage de paquets de cigarettes provenant, à Dunkerque, du marché parallèle, selon l'enquête « ramasse paquet » effectuée l'été dernier et dont les résultats viennent d'être publiés par Le Losange, magazine professionnel des buralistes.

Un chiffre largement sous-estimé selon Patrick Falewee, président de la chambre syndicale du Nord des buralistes Dunkerque-Hazebrouck.

60

En huit ans, le président Pierre Falewee a compté plus de 60 fermetures dans son secteur géographique : il ne reste plus que 170 débits de tabacs.

A LIRE SUR LAVOIXDUNORD.FR

[Courchelettes : six ans après le début de l'instruction, le maire sera jugé pour viols](#)

[24heures de faits divers dans le Dunkerquois](#)

[Bruno Le Maire de passage à Lille pour soutenir Jean-René Lecercf](#)

[Autoroute A16 : un éternuement à l'origine d'un impressionnant accident](#)

[Auby : accusé d'avoir violé sa compagne avec un mixeur, il nie l'avoir étranglée](#)

France24 -

France24 -

France24 -

i>TELE -

i>TELE -

Recommandé par